

BRETAGNE

Baie de Paimpol et île de Bréat

7 jours, 6 nuits, 5 jours de marche.

La Baie de Paimpol - St Brieuc (Côte de Goëlo) : un littoral breton différent.

Le Goëlo désigne le pays qui s'étend de du pays de St Brieuc à celui de Paimpol. Pays au caractère mixte et dual, il est bretonnant dans sa partie Nord (moins aujourd'hui), et gallo dans sa partie Sud.

La Côte de Goëlo, qui délimite en fait le rivage Ouest de la Baie de St Brieuc, est la seule Grande Côte de Bretagne orientée vers l'Est, ce que lui confère, du fait de sa position abritée des vents d'Ouest dominants, une végétation différente, donc un paysage différent.

Pourtant c'est une côte spectaculaire, souvent impressionnante et découpée à l'instar de nombreux littoraux bretons, et très sauvage en sa partie centrale. C'est en effet ici que l'on trouve les plus hautes falaises de Bretagne, même si la quasi-totalité des guides touristiques l'ignorent. Tant mieux, le sentier côtier (car seul le sentier permet de côtoyer ce littoral sur toute sa longueur) n'en est que mieux préservé et intéressant, sans voitures, sans foule excessive, laissant au promeneur qui l'a parcouru le sentiment qu'il se mérite, dès que la zone d'influence de St Brieuc est derrière nous.

En gagnant la région de Paimpol, ville bien connue pour ses cultures maraîchères et son histoire liée à la grande pêche des Terre-neuvas, c'est un autre visage qui s'offre au randonneur, plus animé, plus "humanisé" aussi, avec de nombreuses villas.

N'y cherchez pas de falaise, il n'y a jamais eu de falaise à Paimpol. Elles sont à présent derrière nous. C'est au contraire une côte très douce qui s'offre au visiteur, avec comme des airs de Golfe du Morbihan lorsqu'on se promène du côté du Guilben, avec ses grèves qui découvrent à marée basse, ses îlots et presque îles, ses parcs à huîtres, ses mouillages... ou même le long de l'estuaire du Trieux jusqu'à Loguivy de la Mer.

Enfin, cerise sur le gâteau, pour terminer la randonnée, voici l'île de Bréhat. C'est en fait un pittoresque archipel aux mille fleurs bordé de rochers roses ; il achève géographiquement le Nord la Côte du Goëlo, et pourtant il ressemble tellement à la Côte de Granit Rose que certains sont tentés de l'y associer. Un véritable émerveillement.

Pas à pas...

Jour 1 : Accueil - Transfert - Installation.

Accueil dans le hall de la gare SNCF de St Brieuc à 17h30. Transfert en car jusqu'à Lanvollon. Installation à l'hôtel, dîner et nuit à Lanvollon (ou autre hôtel à proximité selon disponibilités).

Jour 2 : Tréveneuc - Binic (15 km).

Départ du bourg de Tréveneuc pour rejoindre rapidement le sentier côtier jusqu'à St Quay Portrieux via les Pointes du Bec de Vir et du Sémaphore. Après le port de plaisance, poursuite jusqu'à Binic du sentier côtier par la Chapelle ND de l'Espérance et la Pointe du Vau Burel. Retour en car + minibus ou taxi.

Étape de niveau assez facile à moyen. En fonction du temps disponible et des possibilités de retour en bus, la randonnée pourra être à l'occasion prolongée en direction de Pordic.

Jour 3 : Sentier côtier de Treveneuc à Lanloup (17 km).

Court transfert en car jusqu'à Treveneuc. Sentier côtier depuis la plage du Palus. L'itinéraire entre alors dans sa partie la plus sauvage en longeant la Pointe de Plouha (plus hautes falaises de Bretagne), la Pointe du Pommier, Gwin Zegal (rare exemple de port sur pilotis), la plage Bonaparte d'où la nuit partaient des aviateurs aidés par la Résistance pendant la 2^e guerre mondiale, la pointe du Tour, la petite station balnéaire de Bréhec avec son petit port. Pour terminer l'étape, on quitte alors la côte pour cheminer par un agréable sentier en sous-bois jusqu'à Lanloup. Retour en car. Dîner et nuit à Étables sur Mer (ou autre hôtel à proximité selon disponibilités).

Profil d'étape par moments un peu accidenté, quelques raidillons, chaussures de randonnée ou montantes conseillées.

Jour 4 : Tour de la presqu'île de Loguivy (22 km).

Transfert motorisé à Paimpol. Traversée de 5 km dans les terres à travers les tenues maraîchères (cultures de primeurs) pour rejoindre la rive du Trieux face au pont, au bourg et au port de Lezardrieux que l'on suit ensuite jusqu'à Loguivy de la Mer, charmant petit port de pêche, en passant par la Roche aux Oiseaux. Nous longerons alors la côte jusqu'à la Pointe de l'Arcouest, face à l'île de Bréhat. Nous gagnerons alors notre hôtel par la côte Est de la presqu'île jusqu'aux abords de Paimpol via La Croix des Veuves et Pors-Even.

Niveau Modéré car étape assez longue et escaliers successifs vers la Roche aux Oiseaux Dénivelé cumulé conséquent (800 mètres).

Jour 5 : Côte de Paimpol - Pointe de Plouézec (20 km).

Le port de Paimpol, le domaine départemental de la Pointe de Guilben, et l'Abbaye de Beauport qui fut célèbre pour la richesse de sa bibliothèque, dévastée pendant la révolution et abandonnée, rénovation en cours. A la zone ostréicole de l'anse de Beauport et à la Pointe de Kerarzac, font place bientôt à un sentier bien ombragé parcourant le coteau côtier jusqu'à la Pointe de Plouézec. Nous rejoindrons enfin Le Questel, terme de l'étape, avant de rentrer en car jusqu'à Paimpol.

Bonnes chaussures conseillées par terrain humide, éviter baskets à semelle plane si possible. Nombreuses petites descentes et montées en deuxième partie d'étape

Jour 6 : Ile de Bréhat (12 à 15 km).

Transfert en car jusqu'à la Pointe de l'Arcouest. Traversée en bateau de l'Arcouest au port de l'île de Bréhat. Tour de l'île et visite du bourg. En fin d'après-midi, retour en bateau et en car jusqu'à notre hôtel.

Très facile

Jour 7 : Fin du séjour.

Dispersion à la gare de Paimpol en matinée après le petit déjeuner.

Le programme ci-dessus est donné à titre indicatif. Il sera nécessaire d'avoir recours à des transferts motorisés. L'ordre des journées ci-dessus pourra être permuté ou modifié par l'accompagnateur en fonction des éléments climatiques, des contraintes horaires ou de la configuration du groupe, mais toujours dans l'intérêt du groupe.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

Facile à modéré selon les étapes, avec 2 étapes de niveau Moyen. 5 à 6 heures de marche par jour (étapes de 12 à 22 km, autour de 20 km le plus souvent). Le milieu de la randonnée présente des passages plus accidentés, le long de falaises avec davantage de montées ou passages d'escaliers, mais cela reste très accessible à toute personne en bonne condition physique et ayant une certaine habitude de pratiquer la marche prolongée. La fin de la randonnée sur l'île de Bréhat est d'un niveau facile car assez plat.

GROUPE ET ENCADREMENT :

8 à 13 participants environ. Accompagnateur diplômé et spécialiste de la région.

HÉBERGEMENT ET REPAS :

6 nuits en hôtel (chambres de 2 le plus souvent, parfois 3 si nécessaire en haute saison en cas de manque de disponibilité hôtelière). Les repas sont pris sous forme de pique-niques le midi. Les dîners sont pris au restaurant de l'hôtel.

ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le samedi à **17h30** en gare SNCF de Saint Briec (dans le hall). Ensuite vous vous rendez à l'hôtel par un transfert en car ou minibus. Dispersion le vendredi suivant à **Paimpol** en matinée, après le petit déjeuner et le transfert des sacs à la gare SNCF.

En cas de problème de dernière minute, appelez au 02.99.67.42.21.

ACCÈS :

- En voiture :

Au départ de Rennes prendre la N12 direction St Brieuc - Brest. Suivre St Brieuc Centre, puis Gare SNCF (direction Vannes). Puis laisser sa voiture sur le parking de la gare (payant). Un car de ligne régulière pourra vous ramener depuis Paimpol le dernier jour.

Arrivée à St Brieuc SNCF : 10h37 hors saison, 10h00 ou 11h38 en juillet/août.

Autre solution, à notre avis plus pratique : laisser la voiture directement à Paimpol (parking SNCF ou hôtel), puis se rendre au rendez-vous de St Brieuc par le transport en commun (départ de Paimpol à 16h15 en été, 16h35 hors saison).

Encore mieux : après vous être rendu au rendez-vous de St Brieuc, suivre l'accompagnateur jusqu'au premier hébergement (qui vous en aura communiqué les coordonnées). Vous pourrez ensuite, en cours de séjour lors du second transfert, conduire votre véhicule directement à l'hôtel de Paimpol, et ainsi être pleinement libre et disponible pour votre départ en fin de séjour.

Pour se rendre à Paimpol : depuis Paris - Rennes, rester sur la voie express (RN 12) au niveau de St Brieuc, puis prendre la 4^e sortie après les viaducs, direction Lanvollon - Paimpol.

- En train :

Gare SNCF de St Brieuc. TGV directs depuis Paris, TER depuis Brest et Rennes.

Pour votre retour le vendredi matin : gare SNCF de Paimpol puis changement à Guingamp.

Autre possibilité : regagner la gare SNCF de St Brieuc par la ligne régulière de car (plus économique).

PORTAGE :

Les bagages sont pris en charge à la gare SNCF de St Brieuc et transportés jusqu'à l'hôtel lors du rendez-vous d'accueil, dans le même véhicule que celui qui vous emmènera à l'hôtel (car ou minibus), de même que pour les transferts suivants (en milieu de séjour entre l'hôtel d'Étables (ou Lanvollon) et celui de Paimpol, de l'hôtel à la gare SNCF de Paimpol le dernier jour).

Dans la journée, un petit sac à dos vous sera utile pour vos effets personnels et le pique-nique.

BAGAGES :

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- un sac de voyage pour les affaires qui vous suivent au cours de la semaine (10 kg maximum),
- un sac à dos pour les affaires de la journée,
- une paire de chaussures de marche légères, type randonnée (de préférence) déjà rodées,
- short, maillot et serviette de bain,
- une veste coupe-vent, un vêtement de pluie, poncho ou ciré,
- un pantalon ample (toile ou jogging),
- un pull de laine,
- plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements,
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale,
- une paire de tennis pour le soir,
- un survêtement ou vêtement ample pour le soir,
- une gourde d'un litre minimum, un bol ou assiette en plastique et des couverts,
- pharmacie personnelle (gaze, élastoplast, antalgique...). Une pharmacie de première urgence est transportée par l'accompagnateur,
- appareil photo ou jumelles si vous avez...
- et pourquoi pas un bon roman...

CODE 3143

LES DATES :

16/05/2009	22/05/2009	615 €
30/05/2009	05/06/2009	615 €
11/07/2009	17/07/2009	615 €
08/08/2009	14/08/2009	615 €
05/09/2009	11/09/2009	615 €
26/09/2009	02/10/2009	615 €
24/10/2009	30/10/2009	615 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en pension complète (pique-nique le midi), du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 7,
- Les transferts annoncés dans le programme,
- Le portage des bagages d'une étape à l'autre
- Les services d'un accompagnateur durant toute la randonnée.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Les visites non prévues dans le programme,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les assurances.

POUR VOUS CONTACTER PENDANT LA RANDONNEE :

En cas d'urgence, faites appeler La Burle ; nous transmettrons les coordonnées de l'hébergement où vous joindre ou nous contacterons votre accompagnateur.

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.